

UN projet UNE formation UN avenir



MODALITÉS

- ▲ **Public :** Tous publics sous mains de justice mineurs ou majeurs (PJJ/ SPIP) ou public TRES éloigné de l'emploi
- ▲ **Prérequis :** Savoir lire et écrire, être âgée de plus de 16 ans
- ▲ **Durée :** 420h en centre de formation (environ 3 mois)
175h de stage en entreprise (soit 5 semaines)
- ▲ **Lieu :** ESC'AL FORMATION
- ▲ **Modalités et rythme :**
Formation en présentiel
35h/ semaines
- ▲ **Validation :** Évaluation du stagiaire par le formateur, attestation d'acquisition de compétences
- ▲ **Moyens :** Support pédagogique numérique et/ou papier, ordinateurs, vidéoprojecteur
- ▲ **Nombre :** 40 places réparties en 3 sessions

DESCRIPTION

Cette mesure, adaptable aux réalités du terrain, a pour objectif de favoriser l'accès de publics en difficultés à des emplois disponibles avec une insertion durable. Ce dispositif doit permettre aux jeunes et adultes sous mains de justice ou très éloignés de l'emploi du fait du manque d'expérience ou d'une qualification, d'acquérir une formation et une réelle expérience professionnelle pouvant déboucher sur un emploi durable ou une formation diplômante.

L'objectif de cette période est de permettre aux candidats et à l'entreprise de concrétiser un projet professionnel adapté à chaque individu et aux besoins des entreprises afin de faciliter l'accès à l'emploi.

LES MÉTIERS VISÉS PAR LE DISPOSITIF

- Boulanger, pâtissier, confiseur, chocolatier
- Boucher, charcutier
- Services à la personne
- Métier du bâtiment (chauffagiste, plâtrier peinture, électricien, menuisier)
- Chargé de maintenance de matériels agricoles
- Gestionnaire des déchets
- Gestionnaire de parc matériaux
- Préparateur de commandes, manutentionnaire, cariste
- Chauffeur livreur
- Vendeur matériaux
- Préparateur automobile

Liste non exhaustive

**FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
REFERENT HANDICAP : Mr SLIMANI**

PROGRAMME DE FORMATION (420 heures)

PASSERELLE & VOLUTION

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 s'est donnée vocation de mettre à disposition de ses adhérents, un ou plusieurs salariés, liés au groupement par un contrat de travail, principalement sous forme de contrats d'alternance: contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage. Le groupement d'employeurs PASSERELLE & VOLUTION a été conçu pour insérer les stagiaires de la formation « un projet - un avenir - une formation » dans la vie professionnelle. Il compte aujourd'hui une quinzaine d'entreprises partenaires telles que :



▲ 1. Sensibilisation au handicap et à l'égalité professionnelle - 4 heures

- 1.1 : Quizz et mise en situation
- 1.2 : Présentation d'EA et ESAT
- 1.3 : L'handicap en milieu professionnel

▲ 2. Communication - culture générale - bases mathématiques - 30 heures

- 2.1 : Les bases en culture générale
- 2.2 : Les bases mathématiques
- 2.3 : Adapter son langage

▲ 3. Gestion du stress - 30 heures

- 3.1 : Symptômes d'un excès de stress
- 3.2 : Instruments de diagnostics
- 3.3 : Les solutions

▲ 4. Gestion des conflits - 30 heures

- 4.1 : Attitudes de communication
- 4.2 : Gestion et traitement du conflit
- 4.3 : Les outils pour une bonne communication

▲ 5. Organisation et gestion du temps - 40 heures

- 5.1 : Évaluer et analyse son organisation personnelle
- 5.2 : Construire et mettre en oeuvre son organisation
- 5.3 : Gérer son environnement

▲ 6. Savoir être et savoir faire - 114 heures

- 6.1 : Adopter le bon comportement en entreprise
- 6.2 : Intégrer les règles de la vie en entreprise
- 6.3 : Intégration dans une équipe

▲ 7. Découverte de la vie d'entreprise - 28 heures

- 7.1 : Intervention de chefs d'entreprises et psychologues du travail
- 7.2 : Mise en situation de recherche d'emploi face à un recruteur
- 7.3 : Visite des entreprises partenaires de PASSERELLE & VOLUTION

▲ 8. Aide à la recherche d'emploi - 50 heures

- 8.1 : Réfléchir à son projet professionnel
- 8.2 : Préparer sa candidature et ses entretiens
- 8.3 : Utiliser son réseau, prendre les renseignements et et les informations

▲ 9. Règlementaires et sécurité au travail - 49 heures

- | | |
|---|------|
| 9.1 : Habilitation électrique BS-BE Manoeuvre | 14 h |
| 9.2 : CACES® R486 cat B | 21 h |
| 9.3 : Sauveteur Secouriste du Travail | 14 h |

▲ 10. Sensibilisation violences conjugales / Égalité hommes femmes - 45 heures

- 10.1 : Identifier les types de violences
- 10.2 : Identifier les différentes prises en charges
- 10.3 : Comprendre le cadre juridique

175 h
de stage en
entreprise
(5 semaines)